



Intérêt des registres de pratiques des CNP mis en place par la FSM

FHP-MCO, 8 mars 2022

Historique et contexte

Un des principaux domaines d'action de la FSM, avec le soutien du Ministère et de l'ANSM

- convention avec l'ANSM ciblée sur la mise en place de registres (2014)
- décret du 9 janvier 2019 relatif à la FSM et aux CNP leur confie la mission de participer à la mise en place de registres professionnels d'observation des pratiques
- convention DGOS/CNAM/FSM 2021-2022 :
«la FSM participe à la promotion et à la mise en place des registres permettant de suivre des pratiques ou des dispositifs médicaux implantables, à risques, coûteux, ou innovants »
- subvention BPI sur 4 ans visant à renforcer la plateforme et mettre en place 10 nouveaux registres par appels d'offre (2021)

Quels objectifs ?

- Consolider au niveau national l'activité de la spécialité
- A l'heure du développement des grands entrepôts de données, remettre les médecins au cœur de la gestion des données cliniques
- Contribuer à l'amélioration des pratiques
- Favoriser un investissement au profit des CNP avec un esprit de connaissance partagée
- Aboutir à une situation comparable à celle des pays anglo-saxons ou scandinaves

Un partenariat FSM – CNP

- La FSM intervient comme facilitateur avec la mise à disposition de ressources (data manager, ingénieur, hot line....)
- Le CNP est propriétaire du ou des registres de la spécialité
- Gestion commune permettant des partages d'expérience:
 - tableaux de bord
 - expérience
 - nouveaux outils
- Grande modularité garantissant l'adaptabilité de l'outil aux besoins spécifiques des CNP et à leur désir d'autonomie pour la gestion de leurs registres

Le portail des registres



Fsm
FÉDÉRATION
DES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

Bienvenue sur le portail des registres des spécialités médicales

(Conseils Nationaux Professionnels)
Powered by CleanWEB

Pour accéder au site vous devez vous identifier.

Vos codes d'accès personnels vous ont été envoyés lors de la création de votre compte. En cas d'oubli de codes d'accès, veuillez cliquer sur le lien "**Identifiants oubliés**" ci-dessous.

IDENTIFIANT

MOT DE PASSE

Se connecter

 [Avez-vous oublié vos identifiants ?](#)

Copyright © 2015 - Telemedicine Technologies S.A.S.

Fédération des Spécialités Médicales
54 boulevard Rodin
92130 Issy-les-Moulineaux

[CONTACT](#) | [CONDITIONS D'UTILISATION](#) | [PROTECTION DES DONNÉES](#)

Registres de la plateforme

Registres opérationnels

EPITHOR

EPICARD

IMPLANTS MAMMAIRES

EPICARD CONGENITAL

EPIGELF

ASSISTANCE CIRCULATOIRE LOURDE (FRANCEMACS)

DATAVASC

RADIOTHERAPIE EN CONDITIONS STEREOTAXIQUES

EPILUNET (radiothérapie interne vectorisée par des analogues peptidiques de la somatostatine radiomarqués au ¹⁷⁷Lu ciblant les tumeurs endocrines)

NEURO UROLOGIE

PROTHESES ATM (articulation temporo mandibulaire)

En cours de développement ou en projet

Registre de suivi des anévrysmes intracrâniens

EPIGYN

Neurochirurgie

Chirurgie digestive et chirurgie bariatrique

UN EXEMPLE : DATAVASC

- **CNP** de Chirurgie Vasculaire
- **Activité** : registre de pratiques en chirurgie vasculaire
- **Objectifs** : suivi de la pratique sur cinq grandes pathologies : anévrisme aortique, sténose carotidienne, artériopathies périphériques, insuffisance veineuse des membres inférieurs et accès pour hémodialyse
- **Nombre de médecins prévus** : 500
- **Nombre de patients potentiels** : 250 000

*Dans le programme de l'OA pour 2022
Une étude post-inscription*

INTÉRÊT POUR LES MÉDECINS

- Base de données de la spécialité
- Evolution des recommandations
- Possibilité de publications
- Suivi des dispositifs médicaux
- Etudes post inscription
- Evaluation des techniques innovantes
- Réalisation d'études cliniques
- Modèle économique intéressant
- Transversalité à terme

INTÉRÊT POUR LES ETABLISSEMENTS

- Médecins participants engagés dans une analyse des pratiques
- Possibilité prochaine de demander leur avis aux patients (PROMS, PREMS)
- Possibilité de mener ou de greffer des études en rapport avec le projet d'établissement

POURQUOI DANS LE CADRE DES AUTORISATIONS ?

- La FSM et les CNP n'ont pas obtenu une gradation des établissements avec une liste des actes autorisés
- Les registres sont un autre moyen d'appréhender et de réguler la qualité des pratiques, et in fine d'améliorer la qualité des soins, en donnant tout leur rôle aux praticiens
- Introduction par plusieurs CNP dans leur programme d'accréditation, et prochainement dans les référentiels de certification périodique

